Autorisation de transfert de dossier universitaire vers l'Université de Poitiers (ARRIVEE)

Année Universitaire 2017/2018

Dossier à déposer auprès du service scolarité de L'IRIAF

Concerne tous étudiants inscrits dans une université française désirant s'inscrire à l'Université de Poitiers. Pour demander une inscription, il vous faut **obligatoirement** compléter (**bien mentionner le n° I.N.E**) **et faire viser cette fiche de transfert par votre établissement d'origine** avant de la soumettre **au service de scolarité où vous souhaitez vous inscrire.**

IRIAF - SERVICE SCOLARITE - 11 rue Archimède - 79000 NIORT

Si votre admission à l'UFR est acceptée, il vous faudra demander le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Université d'origine.

❑ **Transfert en cours d'année universitaire** ❑ **transfert en fin d'année universitaire**

Civilité : ❑ Madame ❑ Monsieur **N° INE** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom de Famille : _____ Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____ **Date de naissance :** |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|

Lieu de naissance: _____ **Nationalité :** _____

Adresse :_____

Téléphone : _____ **E-Mail :** _____

Série de Bac : _____ **Année :** _____ **Ville d'obtention :** _____

Equivalence du Bac : _____

ANNEES D'ETUDES :

Université d'origine ou Autres Ecoles, Instituts...	Année Universitaire	INSCRIPTIONS Intitulé et niveau de formation	Résultat (1)	Mention (2)

(1) *ADM=Admis AJ=Ajourné AJAC= Ajourné autorisé à continuer* ***(2)*** *N/C=pas de mention, AB=Assez bien, B=Bien, TB=Très bien*

Je sollicite le transfert de mon dossier à l'Université de Poitiers en :

Licence ❑**1ère année** ❑**2ème année** ❑**3ème année**

Master ❑**1ère année** ❑**2ère année** ❑**Autre Préciser** _____

Intitulé du diplôme _____

Etes-vous candidat à la 2ème session d'examens dans votre Université d'origine ? ❑**Oui** ❑**Non**

Motif de la demande de transfert *:*

Autorisation de transfert de dossier universitaire vers l'Université de Poitiers (ARRIVEE)

Année Universitaire 2017/2018

Dossier à déposer auprès du service scolarité de l'IRIAF

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sur ce document sont exacts.

Fait à _____ le _____

Signature,

Pour avis et certification de la situation universitaire ci-dessus par l'université d'origine	Avis du responsable de l'UFR de l'Université de Poitiers pour le transfert d'établissement et inscription	Décision du Président de l'Université de Poitiers **(seulement pour les transferts en cours d'année)**
❑ Favorable ❑ Défavorable	❑ Favorable ❑ Défavorable	❑ Favorable ❑ Défavorable
Motif si défavorable	Motif si défavorable	Motif si défavorable
.....	.....	.....

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif devant l'auteur de l'acte. Ce recours gracieux doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former le recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les deux mois suivant la réception par l'administration de votre recours gracieux, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.